

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de réeducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº M21- 073325

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	2169	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	101322
Nom & Prénom :		AOUAD Maria	
Date de naissance :		22/12/154	
Adresse :		4 Rue Saâdi que Appart	
Tél. :		0660591948	
		Total des frais engagés : 1555,00 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :



Date de consultation : ...../...../.....

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

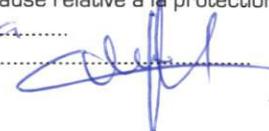
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 07/19/2021

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/11/2021	SM	300	300	Dr. Ahmed M. YOUSSEFI Cardiologiste
27/11/2021	ECHO	1000	1000	Dr. Ahmed M. YOUSSEFI Cardiologiste

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p style="text-align: right;"><del>LAMRANI</del></p> <p>HARMACIE DU JADIS Mme. LAMRANI Rajaa 61, Avenue 2 Mars - CASA Tél : 05 22.81 17 67</p>	27/12/2021	255,- a

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

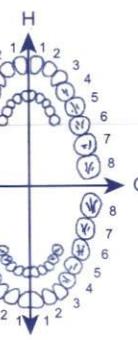
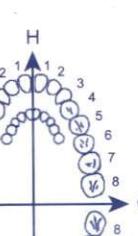
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد السطّي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خرج كلية الطب بيل

طيب سابقاً مستفيضات فرنسا



Cabinet de Consultations  
et d'Explorations Cardio-Vasculaires

Docteur

Ahmed SETTI

Cardiologue

Spécialiste en maladies cardiovasculaires

Tel : 05 22 20 35 84 / Fax : 05 22 20 35 88

CASABLANCA - MAROC

27/12/2012

Je vous remercie

165,50

Atacand 16 mg 21 tablettes

SYNTHMEDIC  
22 rue souleymane al acoum roches  
nouvelles casablanca  
ATACAND  
16 mg  
Bte de 30  
140 NEDMP/21NRC P.P.V : 165,50 DH  
6 118001 020546



89,50

Lixijer 11

Son X 1011 0325  
LOT PER  
Prix 89,50



255,00

صيدلية الياسمين  
MACIE DU JASMIN  
Mme. LAMARANT Rajaa  
61, Avenue 2 Mars Casablanca  
Tél : 05 22 22 81 77

Docteur Ahmed SETTI  
Cardiologue  
Rés. Jassim Houssam  
Rue de la Foire Internationale - 1er étage  
Tel : 05 22 20 35 84 / Fax : 05 22 20 35 88  
Casablanca - Maroc

Résidence Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1er étage - Casablanca - Maroc (Rue de la Foire Internationale - À côté de l'Hôpital Mly Youssef)

Tel : 05 22 20 35 84/88 - Urgences : 06 6114 32 01 - E-mail : cardiosetti@yahoo.fr

Docteur Ahmed SETTI  
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille  
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد السطبي  
اختصاصي في أمراض القلب والشرايين  
خريج كلية الطب ببلج  
طبيب سابق ب المستشفيات الفرنسية



Cabinet de Consultations  
et d'Explorations Cardio-Vasculaires

Docteur Ahmed SETTI  
Cardiologue  
Rue de la Foire Internationale - Casablanca - Maroc

الدكتور أحمد السطبي  
Casablanca le 27/12/2011

Nom et prénom du malade : Aouad D. Aissa

### NOTE D'HONORAIRES

> .... Dhs .....

300,- DHS.

> Echo Doppler,  
cardio

150,- DHS

TOTAL

1300,- DHS

Arrête la facture à la somme de :

Mille Trois Cent DHS

Docteur Ahmed SETTI  
Cardiologue  
Rés. Jassim Houssam - Rue Boukraa - 1er étage - Casablanca - Maroc (Rue de la Foire Internationale - À côté de l'Hôpital Mly Youssef)  
Rue de la Foire Internationale - Casablanca - Maroc - 22 70 75 88  
Tél. 05 22 20 35 84 - Urgences : 06 6114 32 01 - E-mail : cardiosetti@yahoo.fr  
CASABLANCA - Maroc  
Dr SETTI

**Docteur Ahmed SETTI**

**Cardiologue**

Diplômé de la Faculté

de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux

de France



**Cabinet de Consultations  
et d'explorations Cardio-Vasculaires**

الدكتور أحمد سطى

اختصاصي في أمراض

القلب والشرايين

خريج كلية الطب بليل

طبيب سابقًا بمستشفيات

فرنسا

Casablanca le 27/12/2021

Mme AOUAD MARIA

**COMPTE RENDU DE L'ECHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER COULEUR:**

Fonction systolique ventriculaire gauche conservée avec une fraction d'éjection à 60 %.  
Fonction VD normale.

Aorte initiale non dilatée.

Pas de dilatation cavaire aussi bien à droite qu'à gauche.

Pas de troubles de la cinétique segmentaire.

Hypertrophie minime des parois myocardiques du VG.

Pas de thrombus intracavitaire ou de végétations oslériennes en transthoracique.

Les différents jeux valvulaires sont bien conservés.

Absence d'épanchement péricardique.

**MENSURATIONS :** TDVG : 5.21 cm, TSVG : 3.13 cm, PP : 0.89 cm, SIV : 0.96 cm, OG : 3.65 cm  
**En BD/TM**            **AORTE** : 3.23 cm, OIS : 2.01 cm, VD : 3 cm, FE : 60 %.

L'étude doppler couleur met en évidence une fuite mitrale minime, grade 1/4.

On note aussi une fuite tricuspidienne physiologique, estimant des pressions pulmonaires normales.

Le flux transmural antérograde est normal.

Temps de décélération à 188 ms, rapports Em/Ea à 7.19 et Em/Vp à 1.2, le tout en faveur de la normalité des pressions de remplissage ventriculaire gauches.

Le débit cardiaque est conservé.

La surface mitrale fonctionnelle est normale.

**EN CONCLUSION :**

Cardiomyopathie hypertensive minime, à fonction systolique VG conservée.

Pressions de remplissage ventriculaire gauches et pulmonaires normales.

Fuite mitrale minime, non évolutive, grade 1/4.

Sensible à votre confiance  
DR.SETTI

